



Communiqué de presse
Paris le 12 octobre 2018

Noé présente les résultats de ses travaux sur la transition agroécologique des entreprises de l'agroalimentaire

Alors que les Etats Généraux de l'Alimentation tardent à aborder la question de la transition de notre modèle agricole, Noé organise le mardi 28 novembre au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation une journée d'échanges sur le rôle des entreprises agroalimentaires dans la transition agroécologique. Issue des travaux menés tout au long de cette année par Noé et ses partenaires, cette journée sera l'occasion de présenter les 6 recommandations adressées en particulier aux entreprises des filières blé et grandes cultures.



Rassembler acteurs de l'agroécologie et des filières industrielles dans un but commun

Dans sa volonté d'agir pour la restauration de la biodiversité des milieux agricoles, Noé s'efforce d'**engager les entreprises agroalimentaires pour des filières agricoles durables** et d'en faire de véritables leviers pour le développement des pratiques agroécologiques.

Forte de son expérience avec le programme LU'Harmony, **Noé s'est entourée pendant 1 an d'experts et d'acteurs des filières agroalimentaires** pour formuler des recommandations aux entreprises dépendantes des filières blé et grandes cultures.

Ces filières fortement industrialisées sont responsables de près de 70% de l'utilisation des produits phytosanitaires en France. Le groupe de travail s'est efforcé d'identifier les opportunités pour les engager dans une trajectoire ambitieuse qui permette une réduction drastique de l'usage de ces produits de synthèse, mais aussi une diversification des cultures et des paysages, et la restauration du capital sol.

Proposer des pistes d'action concrètes aux entreprises agroalimentaires

Comment intégrer ces nouveaux enjeux à tous les échelons des filières ? Comment accompagner et soutenir les changements de pratiques sur le terrain ? Comment valoriser efficacement les productions agroécologiques ? Comment traduire clairement ces sujets complexes pour orienter l'acte d'achat ?

Autant de questions que les travaux pilotés par Noé, grâce au soutien de l'Agence Française de la Biodiversité dans le cadre du Plan Ecophyto et de la Fondation Daniel & Nina Carasso, ont permis de traduire en **pistes d'actions concrètes au travers de 6 recommandations pour les entreprises agroalimentaires**.

Noé présentera ces recommandations ciblées pour la filière blé et grandes cultures lors d'un **colloque organisé le 28 novembre au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**. Cette journée sera également l'occasion de mettre en avant des témoignages inspirant d'entreprises ayant engagé une démarche de transition avec leurs filières d'approvisionnement ainsi que certains outils existants pour les y aider. Des ateliers permettront également de poursuivre collectivement les réflexions pour engager d'autres filières (polyculture élevage, horticulture, maraîchage, viticulture).

Ce colloque sera également l'occasion de lancer officiellement notre groupe de travail AGATA (AGroAlimentaire et Transition Agroécologique) dédié aux entreprises agroalimentaires et piloté en partenariat avec CDC Biodiversité.

Plus d'informations et inscriptions sur le site internet de Noé, www.noe.org, rubrique [Actualités](#)



Association d'intérêt général, Noé a pour mission de sauvegarder et de restaurer la biodiversité en France. Noé met en place des programmes de conservation d'espèces menacées, de préservation d'espaces naturels, ainsi que des programmes de formation, d'éducation et d'accompagnement visant à encourager des changements de comportements plus respectueux de l'environnement, en reconnectant l'Homme à la nature.



Le programme Prairies de Noé propose de restaurer des zones de refuge, de reproduction et d'alimentation en faveur des insectes pollinisateurs et de l'ensemble de la biodiversité prairiale. Pour améliorer significativement la biodiversité des zones agricoles, Noé a choisi d'agir avec les filières agroalimentaires qui, du fait de productions industrielles, représentent une forte emprise sur le territoire national.

Contact presse : Pauline Lavoisy - 06 17 08 09 79 - plavoisy@noe.org

Action menée par Noé dans le cadre du Plan Ecophyto 2018



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

